

Initiative Rennes soutient la création et la reprise d'entreprises sur le Pays de Rennes, par :

L'octroi de prêt d'honneur : prêt à taux zéro et personnel

Le Prêt d'Honneur d'Initiative Rennes :

- De 3 000 € à 8 000 €
- Remboursable sur 2 à 5 ans, avec ou sans différé
- Associé à un prêt bancaire

Le prêt d'Honneur création-reprise d'entreprise BPI France (PHCR) :

- De 1 000€ à 8 000€
- Remboursable sur 3 à 5 ans
- En complément d'un prêt d'honneur Initiative Rennes ou BRIT.

Le Prêt d'Honneur Solidaire BPI France (PHS) :

- De 1 000€ à 8 000€
- Remboursable sur 2 à 5 ans avec ou sans différé
- Associé à un prêt bancaire
- Projet ayant un plan de financement inférieur à 75 000 €

Le Prêt BRIT - Bretagne Reprise Initiative Transmission :

- De 1 000 € à 25 000 €
- A destination des repreneurs d'entreprises
- Remboursable sur 2 à 5 ans sans différé
- Plafonné au montant des apports personnels
- Associé à un prêt bancaire

Le dispositif Pass Création

Dispositif de la **Région Bretagne**, Pass Création s'adresse à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise en Bretagne hors secteur agricole et pêche.

Initiative Rennes intervient dans les phases de :

- Structuration financière (PSF)
- Suivi post-création/reprise (PAPCR)

Un accompagnement personnalisé et gratuit

Le suivi :

Il est assuré par nous ou par les autres réseaux d'accompagnement.

Le réseau :

- Possibilité d'être **parrainé** par un chef d'entreprise, qui s'engage à vos côtés pour vous faire partager son savoir-faire et son réseau.
- Des rencontres conviviales avec les ateliers.

Comment bénéficier d'un prêt ?

- Préparation d'un dossier complet présentant vos **motivations**, votre **activité**, le contexte du **marché** et les **prévisions financières**.
- Présentation de votre projet devant un **comité d'attribution**.
- Si validation du dossier, octroi du prêt et suivi post création

Notre valeur fondamentale : la solidarité

- Vous vous **engagez à rembourser le prêt d'honneur** afin que nous puissions soutenir d'autres entrepreneurs.
- Vous participez à la vie de l'association, en devenant **membres** et en la faisant connaître autour de vous.
- Si vous le souhaitez, devenez par la suite, **bénévole** ou **donateur** afin d'aider de nouveaux entrepreneurs.

contact :

2 avenue de la Préfecture - CS 64204 - 35042 RENNES Cedex

02 99 33 63 49

initiative.rennes@ille-et-vilaine.cci.fr

www.initiative-rennes.fr